



## INVITATION PRESSE

### **13<sup>e</sup> Journée nationale des sapeurs-pompiers (JNSP)**

**Samedi 11 juin à 10h30**

### **A l'Ecole départementale d'incendie et de secours de Fleury-Mérogis**

Cette cérémonie permettra de rendre hommage aux sapeurs-pompiers décédés en service commandé en France.

Elle aura lieu en présence des autorités suivantes :

- > Mme Josiane Chevalier, Préfète de l'Essonne ;
- > M. François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne ;
- > M. Dominique Echaroux, président du Conseil d'administration du Sdis ;
- > M. David Derouet, maire de Fleury-Mérogis ;
- > Colonel Alain Caroli, directeur départemental du Sdis ;
- > Commandant Philippe Brouard, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers.

Composition du carré de cérémonie :

- Musique départementale des sapeurs-pompiers,
- Drapeau du corps départemental et sa garde,
- Récipiendaires,
- Détachement des chefs de centres,
- Formation d'intégration 2016-01,
- Sapeurs-pompiers volontaires ayant terminé leur année probatoire en 2015,
- Détachements de pompiers juniors et de jeunes sapeurs-pompiers,
- Détachement des 4 groupements territoriaux,
- Détachement d'officiers sans troupe,
- Invités en tenue

**A cette occasion, plusieurs distinctions seront remises :**

- remise de l'insigne de chef de centre ;
- remise de médailles pour actes de courage et de dévouement, échelon bronze, à 3 sapeurs-pompiers intervenus le 28/12/2013 à Fleury-Mérogis sur un feu d'hôtel ;

-remise de médailles (Sécurité intérieure, échelon bronze ; Actes de courage et de dévouement, échelon bronze), à 8 sapeurs-pompiers intervenus le 25 décembre 2014 à Chilly-Mazarin sur un feu d'habitation ;

-remise de médailles et récompenses (citations à l'ordre du corps départemental ; lettre de félicitations pour actes de courage et de dévouement ; mention honorable pour actes de courage et de dévouement ; médaille d'honneur pour actes de courage et de dévouement échelon bronze) à 11 sapeurs-pompiers intervenus le 8 novembre 2015 à Corbeil-Essonnes sur un feu d'habitation.

-remise de la médaille pour actes de courage et de dévouement, échelon bronze, au sapeur-pompier intervenu le 17 août 2015 en Bretagne pour sauver une personne de la noyade ;  
-remise d'une citation à l'ordre du corps au sapeur-pompier ayant commandé la colonne de renfort lors des attentats du 13 novembre 2015 ;

-remise de la médaille de la sécurité intérieure à 3 sapeurs-pompiers engagés au profit de l'Association départementale des jeunes sapeurs-pompiers et de l'Union départementale des sapeurs-pompiers ;

-remises d'insignes de grades à 3 sapeurs-pompiers.

**A l'issue, Mme la Préfète de l'Essonne lira le message du Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve.** Le commentateur lira ensuite la liste de noms des sapeurs-pompiers décédés en service commandé.

Suivront **le dépôt des gerbes et la minute de silence.**

Le Sdis 91 remettra à nouveau le **Label départemental « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers de l'Essonne » à des lauréats publics et privés.**

Cette distinction permet de mettre en valeur ces entreprises et collectivités favorisant la disponibilité de leurs salariés sapeurs-pompiers volontaires.

Adresse : 11, avenue des peupliers, 91700 Fleury-Mérogis

## CONTACTS PRESSE

**Sdis 91 : Marine Brulant – 01 78 05 45 85 – [communication@sdis91.fr](mailto:communication@sdis91.fr) – 1, rond-point de l'espace, 91007 Evry Cedex**